# LA LETTRE D'INFORMATION de la CONFERENCE REGIONALE DE LA SANTE ET DE L'AUTONOMIE (CRSA) et des CONFERENCES DE TERRITOIRE

Janvier 2017



#### Travaux de la CRSA

# Dispositif des situations critiques dans le secteur médico-social

La commission «médico-sociale » a élaboré un document synthétique sur le dispositif des situations critiques et met en avant 6 propositions pour des parcours coordonnés permettant de prévenir et éviter les situations critiques. Consulter le rapport

#### Territoires de démocratie sanitaire

Le 10 octobre 2016, la CRSA a rendu un avis sur la définition des territoires de démocratie sanitaire. Tenant compte de cet avis, le directeur général de l'ARS a arrêté 6 territoires qui correspondent aux 6 départements de la région.



Ces territoires de démocratie sanitaire visent à mettre en cohérence les projets de l'ARS, des profes-

sionnels et des collectivités territoriales,

tout en prenant en compte l'expression des usagers.

Consulter l'avis de la CRSA

#### Rapport d'activité 2015-2016

La commission permanente de la CRSA a adopté le rapport d'activité de la Conférence sur la période juillet 2015 - juillet 2016. Il témoigne des activités réalisées par la CRSA, permet d'évaluer les avancées réalisées au cours de l'année et d'ancrer ces réalisations dans le futur.

Télécharger le rapport d'activité

# Amélioration du fonctionnement de la Conférence

2 ans après le renouvellement de la Conférence, un questionnaire de satisfaction a été adressé aux 287 membres de la CRSA. L'objectif? Identifier des axes d'amélioration pour le bon fonctionnement de la CRSA.

Voir les résultats

#### Du côté des commissions...

Mise en place des commissions des usagers dans les établissements de santé et évolution de la formation des représentants des usagers : ce sont les sujets traités lors de la dernière commission « droits des usagers ».

La commission « médico-sociale » s'est intéressée à la campagne budgétaire 2016, aux conseils territoriaux de santé et à la formation des représentants des conseils de la vie sociale.



En plus de ses avis sur les demandes d'autorisation sanitaire, la commission de l'organisation des soins s'est penchée sur la déclaration des événements indésirables graves associés à des soins et aux structures régionales d'appui à la qualité des soins et à la sécurité des patients.

## Calendrier des prochaines réunions de la CRSA et des commissions spécialisées

ASSEMBLEE PLENIERE CRSA

09 mars 2017 - 13h30\* encore à confirmer Commission droits des usagers (CSDU) Jeudi 09 février 2017 - 14h

Commission organisation
des soins (CSOS)
Lundi 27 février 2017 - 14h

Commission permanente

Jeudi 09 mars 2017 - 10h00\*

Encore à confirmer

## LES FUTURS CONSEILS TERRITORIAUX DE SANTÉ

Sur chacun des territoires de démocratie sanitaire, l'ARS constituera un conseil territorial de santé, qui remplacera l'actuelle conférence de territoire et associera l'ensemble des parties prenantes du secteur de la santé. Les organismes représentés au sein du conseil territorial de santé, dont la composition est fixée par arrêté ministériel, ont tous été sollicités par l'ARS Paca pour désigner leur(s) représentant(s). La composition des conseils est en cours d'élaboration.

### FORMATION DES REPRÉSENTANTS DES USAGERS... DU CÔTÉ DES TEXTES

Avec la loi de modernisation de notre système de santé, la formation des représentants des usagers évolue. Désormais, les représentants des usagers siégeant dans les instances hospitalières ou de santé publique sont tenus de suivre une formation de base délivrée par les associations de représentants d'usagers agréées. Lorsque les représentants des usagers participent à la session de formation de base, ils perçoivent une indemnité versée par l'association agréée délivrant cette formation.

Vous trouverez ci-après les nouveaux textes de référence :

- <u>Le décret du 19 décembre 2016 relatif au financement de la formation de base des représentants</u> des usagers
- L'arrêté du 19 décembre 2016 fixant le montant de l'indemnité de formation



# PROJET REGIONAL DE SANTÉ... RETOUR SUR LA JOURNÉE DU 12 DECEMBRE 2016

Pour élaborer le futur projet régional de santé, l'ARS s'appuie sur une approche collective et participative et met en place des "rencontres Agoras PRS". La première rencontre s'est tenue le 12 décembre dernier à Aix-en-Provence et a réuni 250 acteurs de la santé de la région, dont les membres des instances de démocratie sanitaire.

Cette rencontre était un moment dédié au partage sur les éléments de diagnostic pour notre région et aux échanges sur les orientations à définir pour les évolutions de notre système de santé dans les 10 ans à venir. Les contenus de cette journée seront disponibles dans le courant du mois de janvier sur <u>le site internet des Agoras</u>.

